

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL du 12 mars 2016

Présents : Christian PAILLOUX, Odile VELLET, Sylvie BURLOT, Julien ADAMI, Patrice LÉBOUCHARD, Jean-Luc MIOCHE, Anne-Sophie BAGE, Thierry VALLEIX, Arnaud LAPRA, Maria SENECAIRE, Guy GALLAIS, Gérard GUITTARD.

Absent : Maïté BARBECOT pouvoir à Anne-Sophie BAGE, Arlette GENDRONNEAU pouvoir à Guy GALLAIS, Marie-Paule CHAZAL pouvoir à Gérard GUITTARD

Secrétaire de séance : Anne-Sophie BAGE

Ordre du jour

- D.I.A.
- Point Communauté de Communes
- Réflexion avec Cournols et Olloix
- Chasse sur les espaces communaux
- Travaux ruelles de bourg
- Plus beaux villages de France
- Demande Suez/Autorisation permission voirie
- Kits économie d'eau
- Appartement Chadrat
- Compteur E.R.D.F. Linky
- Demande de bus 26
- Informations diverses

1. DIA

- Délibération concernant 3 parcelles à Chadrat ZL208-209-338 pas de préemption.
- Délibération concernant un bâti ZP252 pas de préemption.
- Délibération concernant un bâti à Chadrat ZL 110 pas de préemption.

2. Point Communauté de Communes

Christian Pailloux fait un compte-rendu du dernier conseil communautaire qui a eu lieu le 29 février 2016.

- Un comité de pilotage pour la fusion des 3 communautés de communes aura lieu le 15 mars 2016.
- La CDCI va se réunir le 25 mars 2016 pour étudier les retours des conseils municipaux de chaque commune et approuver le schéma intercommunal définitif pour le département.
- Les comptes administratifs 2015 ont été votés.
Un point est ressorti pendant l'étude de ces comptes : le budget du service d'aide à domicile est déficitaire pour la première fois (-12 000 €). Il existe différentes causes :
 - la tarification imposée par le conseil départemental inférieure à celle escomptée (20.51 €/heure contre 21.68 € demandée),
 - une baisse du nombre d'heures d'environ 7 %, due notamment à des admissions en établissement, et à décès de bénéficiaires,
 - moins de prises en charges accordées par les caisses de retraite (nombreux refus)
 - la diminution du nombre de portage (178 bénéficiaires pour l'année 2015 dont 10 sur la commune).

Ce point est complété par par Maria SENECAIRE : Loi ASV « Adaptation de la Société au Vieillissement » du 14/12/2015.

Afin d'assurer une meilleure prise en charge dans les actes de la vie quotidienne et les soins, le SSIAD de Saint Amant-Tallende (Service de Soins Infirmiers à Domicile), le SAD des Cheires (Service d'Aide à Domicile) et le SIAM de Vic-le-Comte (Syndicat Intercommunal de Maintien à domicile) se sont portés candidat à l'appel à projet concernant l'expérimentation d'un SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile) sur notre futur territoire intercommunal.

Il s'agit pour ces 3 structures d'améliorer l'accès à une **prise en charge globale** de qualité, plus rapide et plus diversifiée en y associant les secteurs du social et du médico-social. C'est l'idée d'un guichet unique pour le demandeur.

A préciser qu'une collaboration existe déjà de façon informelle entre le SSIAD et le SAD.

- Point sur l'habitat aménagement : association de deux cabinets : URBANIS/ACEIF pour l'étude du PLH intercommunautaire. Ils vont réaliser un audit sur l'état des lieux, les besoins et les souhaits de chaque commune en matière de politique habitat. Pour ce faire, ils vont rencontrer les élus des 3 communautés de communes. Une date est déjà fixée pour rencontrer les élus de Saint-Amant-Tallende, Tallende et Saint-Saturnin, elle aura lieu le 24 mars à 10h00 à la mairie de Saint-Amant-Tallende. Sylvie BURLOT ajoute qu'il est important que la compétence habitat soit portée par la future communauté de communes.
- Un cabinet d'étude a été choisi pour l'aire de covoiturage de la Jonchère : *GEO conception* .30 places de stationnement vont être créées et il y aura la possibilité d'avoir à cet endroit des transports en commun. (coût du projet 119650 euros HT).
- *Du pastoral* va être installé sur le plateau de la serre.
- Problèmes de chauffage : Des audits énergétiques ont été effectués sur 2 équipements communautaires ; au niveau de la maison de la Monne système à mettre aux normes (coût 200-300 000 euros), et au niveau de la base nautique d'Aydat celui-ci ne fonctionne pas, l'étude est en cours (coût des travaux 100 000 euros).
- Entretien plage d'Aydat, celui-ci était porté par l'office du tourisme il va revenir à la commune d'Aydat à hauteur de 20 % et 80 % à la communauté de communes. La question de la prise en charge de la surveillance de la baignade n'a pas été votée.
- La communauté de communes va participer à la création d'un parking *au puy de Combegrasse*. Le conseil départemental prend en charge une partie des frais. Restera à la charge de la communauté de communes et de la commune d'Aydat 20 000 euros à répartir en 50 /50.
- La DSP de Pessade se termine fin 2016. La saison 2015-2016 n'a pas été fructueuse, possibilité de départ anticipé du gérant.
- Nomination d'un nouveau membre au comité de direction de l'office du tourisme (propriétaire du Restaurant la cocotte bleue à Aydat).
- Schéma de mutualisation par le cabinet KPMG, la communauté de communes ne donne pas suite.
- La signalétique sur l'autoroute A 75 a été actée et est à la charge de la communauté de communes.
- Le parcours dans les arbres à Pessade va être mis en place.
- Jean-David Cussac a été remplacé par Martin VOIRET.

3. Réflexion avec Cournols et Olloix

Philippe Tartière maire de Cournols se pose des questions sur la fusion des communautés de communes et a demandé à rencontrer Christian Pailloux. Pour que son village ait un avenir, il souhaiterait réunir en une seule commune Cournols, Olloix et Saint-Saturnin. Cette proposition va être discutée au conseil municipal de chaque commune, afin de savoir si une réflexion peut être menée sur cette fusion. Olloix se prononce favorablement (8 pour, 1 abstention et deux contre et pas de retour de Cournols à la date du 12 mars 2016).

Julien ADAMI appuie cette demande de réflexion en rappelant que l'on a une expérience de mutualisation très positive avec l'école et le SIVOS. Il est important que les habitants soient associés à cette réflexion, aucune décision ne pourrait être prise sans cette association. Puis la communauté de communes sera informée.

Vote à l'unanimité pour la mise en place de cette réflexion de création de commune nouvelle avec Cournols et Olloix.

4. Chasse sur les espaces communaux

Actuellement, il y a deux associations de chasse sur la commune, une à Saint-Saturnin et une à Chadrat. Christian Pailloux a été sollicité par l'association de Chadrat concernant la chasse sur les terrains communaux, elle souhaiterait disposer d'un terrain communal actuellement utilisé par l'association de Saint-Saturnin. Il faut savoir que des territoires ne peuvent pas être communs à deux associations. Christian Pailloux a rencontré les deux associations et leur a demandé de trouver une solution. Il a proposé aux 2 associations de fusionner, refus de cette proposition. Les deux associations n'ayant pas trouvé de compromis, c'est au conseil municipal de prendre une décision. Une discussion a eu lieu au sein du conseil municipal, il a été délibéré que la chasse ne sera pas autorisée sur les parcelles communales tant que les deux associations n'auront pas trouvé de solution. (résultat des votes 2 contre, 4 abstentions et 9 pour).

5. Travaux ruelles de bourg

- Les pavés ont été posés (*voir plus en détail compte rendu n°18*).
- L'enrobé aura un aspect foncé à la pose. Il aura l'aspect voulu après le grenailage qui aura lieu 15 jours après la pose.
- Les études du SMVVA vont commencer pour la deuxième phase : le début des travaux est prévu début mai.
- L'entreprise pour la deuxième tranche est l'entreprise Roux pour l'adduction d'eau potable.
- Actuellement les travaux sont dans les temps.

6. Plus beaux villages de France

La Mairie a reçu un courrier de l'association des plus beaux villages de France en réponse au recours déposé suite à la révocation de la commune de Saint Saturnin. La Commission Qualité va examiner notre demande de recours les 24 et 25 juin 2016. Si la réponse de la commission est favorable pour accorder un recours, alors la situation de Saint Saturnin sera réexaminée les 23 et 24 septembre 2016. La Commune de St Floret ayant effectué la même démarche a reçu une réponse identique. Une newsletter va être rédigée pour informer les habitants.

7. Demande Suez/Autorisation permission voirie

Une demande d'autorisation permanente sur les interventions d'urgence est demandée par SUEZ.
Vote à l'unanimité.

8. Kits économie d'eau

La mairie a reçu un courrier stipulant que le programme est annulé.

9. Appartement Chadrat

Le locataire souhaite partir fin avril. Un logement est donc disponible sur la commune.

10. Compteur E.R.D.F. Linky

Information : E.R.D.F. souhaite installer des compteurs Linky. Une association dénommée « Romain les toits » s'est créée contre ce projet pour la dangerosité. Des communes sont aussi opposées à celui-ci.

Le conseil municipal doit avoir un débat sur l'installation de ces nouveaux compteurs. Un dossier est à la disposition des élus en mairie.

11. Demande de bus 26

Le bus 26 est un bus qui propose des prestations gastronomiques et qui recherche des emplacements sur des sites attractifs. Les réservations se font sur internet. Il sollicite la commune pour une période définie du 12 mai au 26 juin. Christian PAILLOUX va les rencontrer, pour qu'ils communiquent avec les commerçants de la commune sur leur éventuelle venue et aussi pour les informer des travaux en cours sur les ruelles de bourg.

12. Informations diverses.

- Guy GALLAIS nous informe que les travaux d'électricité des cours de tennis sont terminés et que la vente des terrains à côté du terrain de foot est en cours avec la société Concept Urbain à hauteur de 320 000 euros pour 5 307m². La salle des fêtes de Chadrat est bien utilisée et bien entretenue par les locataires.
- Maria SENECAIRE demande à Guy GALLAIS de vérifier si l'assurance du bâtiment du tennis est prise en charge par le SIVOM.
- Christian PAILLOUX ajoute que les locations sont maintenant toutes prises en charge par les élus référents.
- Odile Vellet nous informe que l'association des Amis de Saint-Saturnin souhaiterait réaliser avec la mairie une convention sur les expositions réalisées à la Chapelle de la Madeleine. Le conseil municipal souhaite avoir un droit de regard sur les expositions réalisées sur la commune. Des élus vont rencontrer le président de l'association.
- Arnaud LAPRA nous informe qu'une demande par des habitants de la place du 8 mai a été faite à la commission embellissement. Parmi ces habitants il y a Julien ADAMI qui nous explique le projet. Il y aurait deux scénarios, un premier avec un espace complètement vert avec un cheminement doux devant leur domicile et un deuxième scénario avec cheminement doux, espace vert et parking. Julien ADAMI quitte la salle du conseil pendant la délibération. Le conseil municipal est contre les aménagements proposés et souhaite une réflexion globale sur toute la place du 8 mai. Les élus maintiennent le vote effectué lors du conseil du mois de février qui proposait un chemin doux le long des places de parking là où il n'y a pas de trottoir.
- Julien ADAMI revient dans la salle du conseil et nous fait savoir qu'une entreprise l'a contacté pour réaliser des bulletins municipaux et des agendas qui seraient financés par la publicité contenue dans ceux-ci. Le conseil est pour le projet des agendas mais pas pour le bulletin municipal. Le projet va être proposé à la commission communication.
- Thierry VALLEIX a contacté une entreprise pour abattre le conifère à Chadrat ainsi que les tilleuls qui sont dangereux sur la place du 8 mai. Ce sujet est porté à l'ordre du jour du conseil municipal du mois d'avril.
- Sylvie BURLLOT va réunir la commission PLU le 24 mars à 18h30 et elle souhaiterait élargir cette réunion à l'ensemble des élus

Prochains conseils municipaux le 9 avril 2016, le 21 mai 2016 et le 18 juin 2016, horaire à préciser.